



REPUBLIQUE DU BENIN

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

INSTITUT NATIONAL DE L'EAU



Le Secrétariat général

Abomey-Calavi, le 28 septembre 2021

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION

Organe : Direction et les membres du CODIR

Nature de la réunion : CODIR trimestriel

Lieu : salle de conférence

Date : lundi 27 septembre 2021

Heure de démarrage : 9 heures 30 minutes

Président de séance : Professeur Daouda MAMA, D/INE

Participants : Cf. liste de présence

Points inscrits à l'ordre du jour :

- 1- Point des activités académiques 2020-2021
- 2- Préparatifs de la rentrée
- 3- Divers

Description sommaire des points abordés :

1- Point des activités académiques 2020-2021

Département Eau pour l'Agriculture et la Société :

- Fin des cours suivie des premières délibérations au niveau des deux cycles de formation: licence et master ; la fin des sessions de rattrapages est prévue pour le vendredi 30 septembre 2021.

Département Génie de l'Eau et Assainissement

- Fin des cours suivie des premières délibérations ; départ en stage des étudiants de la troisième année de licence.

- La session de rattrapage étant en cours, le chef du département prend une note pour faire revenir les étudiants en stage pour leur permettre de composer. Quant au niveau de la licence 2, les réclamations et la 2^{ème} délibération sont en cours.

Département d'Hydrologie et Gestion des Ressources en Eau

- À ce niveau, les cours et la session de rattrapage en licences 1 et 2 sont terminées ; la 1^{ère} délibération a été faite mais les PV ne sont pas encore envoyés au service de la scolarité.
- Le retour des étudiants de troisième année de licence des sites de stage, est prévu pour la fin du mois de septembre. Les soutenances de rapports de stage se dérouleront en octobre.

2- Préparatifs de la rentrée

- Pour équiper les nouvelles salles de cours en matériels et ce, pour le compte de la rentrée académique 2021-2022, l'opération Tables-Bancs/Tables-Chaises est initiée par la Direction de l'INE ;
- pour un déroulement normal des soutenances, le point des anciens étudiants qui n'ont pas entièrement validé leurs unités d'enseignement, doit être fait ;
- les étudiants qui n'auront pas déposé leur mémoire à la fin de l'année académique en cours, doivent obligatoirement s'inscrire à nouveau avant de soutenir.
- Le Directeur adjoint et le Chef du Service de la Scolarité doivent prendre part à toutes les délibérations d'examen.

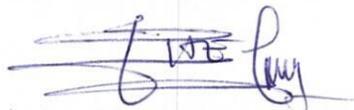
3- Divers

- Envisager l'aménagement du nouveau bâtiment de l'INE ;
- prévoir des campêchers et des fils de fer babelé autour du bâtiment pour la sécurisation ;
- la question d'arriérés de salaire des agents recrutés à l'Institut est soulevée ; à cet effet, les chefs de laboratoire et de départements s'engagent à faire une avance sur salaire de 30 000F remboursable pour chacun des agents concernés ;
- les étudiants en fin de cycle de licence souhaiteraient s'inscrire directement en master dès la rentrée académique précédant l'année de soutenance ; l'administration a donné un avis favorable à cette doléance ;

- demande de soutien du Bureau d'Union d'Entité de l'INE à l'endroit du club d'anglais.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a pris fin à 12 heures 40 minutes.

La Secrétaire de séance



Edwige HOUENOU LADIKPO